



MOTO-CLUB de TOURISME du SUD PARISIEN
17 Rue Edmond NOCARD 94700 MAISONS ALFORT

 : 09 51 15 79 19

Fax : 09 56 15 79 19

Mobile : 06 07 06 49 45

Mail : mctourisme@free.fr



Les Rouges Gorges

Murielle & Thierry

Vous invite dans le Beaujolais – les Pierres Dorées

Dimanche 20 Mai à 8h30 (accueil)

Départ 9h Hôtel Campanile Villefranche sur Saône (69)

210, RUE GEORGES MANGIN 69400 Villefranche sur Saône **PLEIN FAIT**



Règlement

Article 1 :

Le MCTSP organise une balade intitulée « Les Rouges Gorges » comptant pour le Championnat de France des Randonneurs FFM 2018.

Article 2 :

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers de 2 roues et trois roues motorisés, immatriculés et assurés.

Article 3 :

Pour être classé, chaque participant devra présenter sa licence NTO - FFM 2018, ainsi que son carnet de pointage.

Article 4 :

Le trajet exact de la balade du DIMANCHE 20 MAI 2018, sera communiqué lors du contrôle au départ, il pourra être envoyé par SMS.

Article 5 :

En s'inscrivant, chaque participant devra présenter son permis de conduire, son assurance, un casque et une paire de gants conformes au code de la route.

Celui-ci s'engage également à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes pendant la balade.

Article 6 :

Le tarif inclus plusieurs visites de lieux insolites payants ou gratuits lors du parcours, le repas de midi, le café de bienvenue.

Article 7 :

Le pointage et le kilométrage de la balade « Les Rouges Gorges » sera fait en fin de journée. Le kilométrage de toute personne quittant la balade en cours ne pourra être validé.





MOTO-CLUB de TOURISME du SUD PARISIEN
17 Rue Edmond NOCARD 94700 MAISONS ALFORT

 : 09 51 15 79 19

Fax : 09 56 15 79 19

Mobile : 06 07 06 49 45

Mail : mctourisme@free.fr



Article 8 :

L'hébergement du vendredi et samedi soir ne sera pas assuré par l'organisation. Vous pourrez bénéficier du tarif spécial du Moto club à l'hôtel Campanile de Villefranche sur Saône.(départ) et Macon (arrivée).

Article 9 :

Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2018 et du code Sportif FFM 2018.

Article 10 :

En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

Article 11 :

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le 07 Mai 2018 accompagnées du règlement pour être prises en compte.

Article 12 :

Les places seront limitées à 30 motos pour des raisons de logistique. Les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée et seront closes dès la trentième moto.

Montant de l'inscription

35 € jusqu'au 07 Mai, 45 Euros après le 07 Mai 2018

Chèque à l'ordre de MCTSP adressé au siège du MCTSP





MOTO-CLUB de TOURISME du SUD PARISIEN
17 Rue Edmond NOCARD 94700 MAISONS ALFORT

 : 09 51 15 79 19

Fax : 09 56 15 79 19

Mobile : 06 07 06 49 45

Mail : mctourisme@free.fr



Les Rouges Gorges

Inscriptions 20 Mai 2018

N°	Nom	Prénom	Pilote	Passager	N° licence FFM	Total €	Hôtel
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Chèque à l'ordre

de

MOTO-CLUB de TOURISME du SUD PARISIEN

17 Rue Edmond NOCARD

94700 MAISONS ALFORT

SIRET : 494 658 073 00015 Code NAF : 8551Z
Affiliée Fédération Française de Motocyclisme N°1912
Association Déclarée en Préfecture de CRETEIL le 21 Mars 1997 N°1/10326

